

**Comission:** Conseil des Ministres des Droits de la Femme et de l'Égalité des Genres.

**Problématique:** Plan Europe Égalité Horizon 2030, quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale et pour une défense des droits des femmes (interruption volontaire de la grossesse, lutte contre le harcèlement et la violence conjugale).

**Auteur:** Danemark.

Le Danemark se trouve au nord de l'Europe, bordé par la mer Baltique et la mer du Nord. Le seul pays avec lequel il partage une frontière terrestre est l'Allemagne. Sa capitale est Copenhague. Le Danemark est un État membre du projet européen depuis janvier 1973. Dès lors, le Danemark participe très activement à la vie politique, sociale et culturelle de l'Union Européenne tout en maintenant sa propre monnaie, la couronne danoise. Le Danemark exporte vers l'UE 61% de ses exportations totales, de plus, 71% de ses importations proviennent de l'Europe. Cela met en évidence les avantages économiques que le Danemark représente pour l'UE et le haut niveau d'échanges et collaboration avec d'autres pays européens. Économiquement, le Danemark gère de manière très satisfaisante ses taux de dettes, en ayant une dette de 33% de son PIB contrairement à la moyenne européenne qui est de 87 %.

D'autre part, le peuple danois a montré un grand intérêt pour l'intégration politique à l'UE et participe activement aux élections avec 66% de participation lors des élections en 2019 (16% points de plus que la moyenne des pays membres de l'UE). Le Danemark sert d'exemple pour d'autres pays de l'UE au niveau du respect des valeurs européennes et démocratiques; en promouvant la participation directe à travers de référendums, la coopération économique, les droits des femmes et l'égalité de genres. Le Danemark a aussi appliqué des mesures écologiques très progressistes.

En effet, le Danemark est devenu pionnier en tant que défenseur des droits des femmes. En decembre 2020, le parlement danois a promulgué une loi très progressiste qui reconnaît qu'un rapport sexuel sans consentement est un viol ce qui suppose une première étape cruciale pour le changement. La question n'est pas de savoir si une personne dit « non », mais plutôt de savoir si elle dit « oui ». Le Danemark est bien classé pour ce qui est du nombre de femmes aux postes politiques, (39% des parlementaires sont des femmes). De plus, en ce qui concerne le congé de maternité, le Danemark a une situation favorable : 18 semaines de congé, complètement rémunérées. Les 10 jours de congé de paternité sont également complètement rémunérés. Le Danemark défend les droits des femmes et l'égalité de genres dans son territoire, elle est prête à aider grâce à sa propre expérience les autres pays de l'UE qui souhaitent se mettre sur cette voie et défendre les droits fondamentaux de leurs populations. Le Danemark a réussi à créer un modèle culturel fondé sur l'individu et sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Il fait partie des pays nordiques considérés comme précurseurs de l'égalité hommes-femmes tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel et familial.

Pour mettre fin aux grandes inégalités et violences que les femmes subissent, chaque pays doit mettre en place des lois et mesures comme celle du Danemark. Malheureusement, le Danemark est seulement le 12e pays d'Europe à reconnaître les rapports sexuels sans consentement comme des viols. Cependant, on constate une vraie dynamique qui s'accélère dans d'autres pays en faveur du changement, du progrès et de l'inclusion professionnelle des femmes dans tous les secteurs de la société. Cette dynamique est une réaction aux statistiques faites par Amnesty International selon lesquels une femme sur vingt aurait été violé en Europe. Les pays ne doivent pas rester à part, mais doivent faire face à cette violence sociale et s'adapter aux nouveaux temps en proposant des lois comme la nôtre dans leur propre territoire ou en respectant les lois communes à l'UE.

Un des objectifs principaux du Danemark lors de cette rencontre entre ministres est de respecter et mettre en place des mesures pour le Plan Européen Égalité Horizon 2030, afin de garantir l'égalité réelle entre les sexes et réduire les violences liées au genre.